



le mot du Maire



Le mot du Maire	P 1
Mairie infos	P 2
Infos communales	P 3/6
La vie au village	P 7
Superette	P 8
Travaux	P 9
Haut Rhin propre	P 10
Pompiers	P 11
L'Ecole	P 12
Les anniversaires	P 13/14
Extraits CM	P 15/20
Excursion	P 21
Urbanisme	P 22/23
Joies et Peines	P 24
Les Anniversaires 2013	P 25
Village fleuri	P 26/27
Divers	P 28

Les fêtes de fin d'année sont toujours les bienvenues pour tous.

Quoi qu'elles évoquent pour les uns ou les autres, elles représentent un moment privilégié pour des retrouvailles et une pause plus ou moins intime dans le calendrier.

Nous le savons, Noël est une fête de famille. Pour une commune, il n'y a pas que des familles au sens STRICT. Il y a aussi toutes celles qui sont constituées par les groupes, les clubs et les associations. Et celles-ci profitent également des fêtes de fin d'années pour se retrouver dans la joie et l'amitié.

C'est donc à tous que je souhaite un beau et joyeux Noël, au nom de toute l'équipe municipale et mes vœux les plus sincères de réussite pour cette année 2013.



et meilleurs vœux

Congés de Noël Mairie

Le secrétariat sera fermé du 24 au 28 Décembre
Une permanence sera assurée le 31 décembre de 10h à 12h.

Heures d'ouverture du Syndicat d'eau

Le Secrétariat:

Laurence WANNER Tel : 03.89.68.64.27

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h15 - 11h15 / 13h30-15h30

Jeudi : 8h15 - 11h15 / 13h30-15h30

Le mardi soir sur rendez-vous

Fermeture du syndicat d'eau :

Entre Noël et nouvel -An

Le secrétariat vous souhaite une bonne fin d'année

Mairie

Coordonnées : Téléphone 03-89-68-60-14
Fax 03-89-68-73-46
Mail mairie-attenschwiller@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures : Lundi 13h30-19h00
Mardi/Jeudi/vendredi 13h30-17h30
Mercredi 8h00-12h00

Secrétaires de Mairie : Madame Nadia DOLECZIK
Madame Frédérique GOEPFERT

Agents techniques Monsieur Roland BAUMANN
Monsieur Cédric SCHWOB
Monsieur Christian STALTER

Agent d'entretien Madame Régine BUBENDORFF
ATSEM Madame Sabine KUNKLER

Permanence des élus

Les élus tiennent une permanence en Mairie le lundi de 18h à 19h00.

Enseignement

École Maternelle	Mlle ARNOLD Mathilde	03-89-68-76-77
École Primaire	Mlle ADAM Laetitia	CP/CE1 03-89-68-68-38
	Mlle FREITAG Laetitia	CE1/CE2 —

Déchetterie de Michelbach-le-Haut

Horaires d'ouverture :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| <u>Avril à Septembre :</u> | |
| ➤ Mercredi de 14h00-19h00 | <u>Octobre à mars :</u> |
| ➤ Vendredi de 17h00-19h00 | ➤ Mercredi de 14h00-18h00 |
| ➤ Samedi de 8h15-12h00 | ➤ Samedi de 8h15-12h00 |

Communauté de Communes de la Porte du Sundgau 03-89-68-17-07

Crèche/Halte garderie

Tom Pouce (Hagenthal-le-Bas) 03-89-68-15-99
Les loustics (Ranspach-le-Bas) 03-89-68-26-21

Communauté de Paroisses

Curé Paul Schwindenhammer 06-81-20-28-74

Service incendie et sécurité

Urgences/Samu	15	
Gendarmerie	17	
Pompiers	18	
Brigade verte	03-89-68-52-98	Centre anti-poison 03-88-37-37-37

Périscolaire Rêve & Ris

Attenschwiller / Michelbach-le-Haut
Direction: Laetitia Blumberger
Tél.: 03 89 68 67 32

Social

Pour toutes questions sociales, vous pouvez vous adresser à Madame Sylvianne MULLER, Assistante Sociale responsable de la commune. Elle est joignable au Centre Médico Social de Saint-Louis au **03-89-70-91-80**.

Inauguration des établissements VOGEL



Le 23/03/2012
Les établissements Vogel
marquent leur entrée officielle
sur le site de la ZAC



Vente de tulipes pour le service hématologique de Mulhouse



1804€: 275bouquets

C'est ce que représente
la vente des tulipes
cette année, merci aux
donateurs

ATTENSCHWILLER : LA LUTTE CONTRE LE CANCER

La campagne de la Ligue contre le Cancer 2012 pour le Comité du Haut-Rhin a rapporté la somme de **5733.36 €**

Un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à l'ensemble des quêtés de la Commune : Mesdames Marie-Rose BAUMANN, Liliane FIMBEL, Paulette HUFFSCHMITT, Chantal BAUMANN, Monique BUBENDORF, Paulette ROTH
Nous recherchons un responsable de collecte à partir de 2013, Madame BAUMANN souhaitant se retirer.



Le gardien de notre cimetière



Il a connu presque toutes les générations d'enfants de la commune. Ce bel arbre a embelli ce petit coin de notre village durant tant d'années, et a vu avec joie et chagrin les événements qui ont animé nos rues.

Il a été le dernier regard de ceux qui nous ont quittés, et à son tour rongé par la maladie, son tronc attaqué par des champignons qui l'ont rendu fragile, il est devenu dangereux.

Le risque de le voir s'abattre par grand vent devient trop grand. les pompiers se sont chargés de l'abattre ce lundi 14/05/2012 dans le cadre d'un exercice.

Sans aucun doute un nouvel arbre sera planté, pour renouer avec les souvenirs et la sérénité de l'endroit.

Infos communales



Le changement de la porte de la Halle Liberté:

insonorisée et isolée, nous espérons que cette porte apporte plus de silence lors de réunions et bals organisés en ce lieu.

Deux ferme portes doivent empêcher le claquement de celles-ci



Logement école



Refait à neuf le logement sera idéal pour les jeunes couples, une pièce a été rajoutée pour un confort parents enfants



Rue des jardins: Réfection du macadam et mise en place d'un caniveau pour récupérer les eaux venant du haut de la rue



Infos communales



Nous sommes heureux de vous informer qu'un cabinet infirmier a ouvert ses portes le 7 septembre 2012 à Michelbach le Bas – 24 rue de Blotzheim – (bâtiment à côté de l'école primaire)

Infirmières : Cécile Zangna – Martine METZGER les coordonnées téléphoniques sont les suivantes : 03 89 89 22 56. .

Sage femme Melle Sylvie JAVAUX au 06 87 55 03 21.

Kinésithérapeutes: Maud-Roxane Delatte Nathalie Boudé-Graciette

Ce cabinet sera transféré à Folgensbourg après réalisation du cabinet médical

le willerbach:

Finis le passage à gué, on peut maintenant traverser le Willerbach sur un pont mis en place par la Comcom, dans le cadre des sentiers de randonnées. Les équipes de travail Attenschwiller et Michelbach-le-Haut en quelques séances, ont réalisé la construction du pont.



Notre tout à l'égout

Grâce à la suppression des fosses, la vie devient plus pratique, plus d'entretien et de vidange de fosse, utilisation de tous les nettoyants possibles, mais attention, certains pensent pouvoir se débarrasser de choses encombrantes tels des serviettes hygiéniques, couches et autres articles du même genre.

Ce sont les objets que nous retirons des paniers de récupération dans le poste de pompage rue du moulin. Hormis le fait que cela perturbe la bonne évacuation des eaux et peut engendrer des pannes sur les pompes, votre propre canalisation peut être bouchée. Lorsque l'on connaît le prix des interventions et le désagrément que cela engendre, il est raisonnable de faire un effort et mettre chaque déchet là où il doit être.



Il serait fâcheux que notre réseau ressemble à celui-ci



Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensés(es)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire: Denis Wiederkehr

Manifestations 2013

Union Cycliste

Randonnée cycliste: 12.05.2013

Fête des rues: 06.10.2013

Repas carpes frites: 24.11.2013

Concours de Jass: 06.12.2013

Chorale st Cécile

Fête des rues: 06.10.2013

Musique Liberté

Bourse aux vêtements et jouets enfants: 27.01.2013

Bal du mardi Gras (sociétés réunies) : 12.02.2013

Journée récréative (Maiabummel) Mai 2013

Fête des rues : 06.10.2013

Concert Annuel : 23.11.2013



La vie au village



Une fois encore tradition oblige, le butzimummel a été célébré. La classe montante a pris le relais, et a sillonné les rues de notre commune. Chaque maison a eu droit aux chants traditionnels, malgré une légère pluie la bonne humeur était de mise dans le groupe



Gaëtan et Loïc Mittelheisser ont participé ce week-end (17 mai au 21 mai 2012) aux championnats de France de badminton jeunes, organisés par la ligue d'Alsace à Schiltigheim (67) Ce week-end, les natifs d'Attenschwiller sont allés chercher chacun dans leur catégorie respective le titre de champion de France

Le 30.06.2012 remise de médailles par la fédération française de la jeunesse et des sports en présence de Mmes les sénatrices Catherine TROENDLE et Patricia SCHILLINGER,



du député Jean-Luc REITZER
et de Denis WIEDERKEHR.
Mme Gilberte HALBLITZEL
Mr Guy HABLITZEL
Mr Gérard HUFFSCHMITT
Dans le cadre de leur activité sportive, pour service rendu .

La Superette



C'est en début d'année que verra le jour sur le site de la ZAC la Superette. Projet communal qui

nous l'espérons rendra plus facile et plus rapide le fait de faire nos courses, et de permettre en journée ou le soir aux clients de passage de faire les courses chez nous au lieu de perdre du temps en ville. Un tel projet ne sera vivable que si tous nos concitoyens jouent le jeu. Le passage des personnes extérieures au village est aussi important. Cela n'est pas gagné d'avance, mais nous avons bon espoir de faire vivre ce magasin. Bien sûr il serait mieux au centre du village mais le manque de place ne nous a pas laissé le choix.



Exposition avicole



Cette année encore l'exposition avicole organisée par les aviculteurs d'Attenschwiller a rencontré un franc succès. Des animaux magnifiques élevés par des passionnés. De nombreux prix ont récompensé les efforts prodigués

par les exposants à leur passion .



Les personnalités étaient au rendez-vous . Ainsi qu'une forte représentation des délégations régionales.



Travaux

Une fois encore, il a fallu intervenir sur le clocher, les bardeaux sur les arêtes se sont soulevés sous la force du vent , et l'un d'entre eux est tombé.
Par la même occasion le changement du paratonnerre qui n'était plus actif s'est fait avec une nacelle de 50m.



Rues du Rhin et Michelet



Après les dérangements, le plaisir d'une rue toute neuve pour les riverains et l'assurance de pouvoir être tranquille dans les années qui viennent.



A 8h le rassemblement a lieu devant la mairie



Un transport pas habituel pour ces jeunes filles

H A U T
R H I N
P R O P R E



On trouve même têtes de Renard et Chevreuil



La collecte est bonne les dépollueurs sont actifs



Une pause casse croûte
Un bon soutien pour la suite



Merci à tous les participants , la mairie compte sur eux, l'année prochaine.

Exercice Pompiers



La coupe de l'arbre du cimetière a été l'occasion pour les pompiers de faire leur exercice annuel.

Rien de tel que de faire en condition, les gestes qui sauvent.

Une personne écrasée par un arbre... toute une stratégie à mettre en place, la moindre erreur et la victime peut en souffrir. C'est à ces occasions que l'on voit la nécessité de ces volontaires, qui donnent de leur temps et dévouement à la société qui est la nôtre.

Ils ont déjà à diverses reprises apporté la preuve de ce dévouement qui les anime.

Sous le commandement du chef de corps : le Sergent-chef Oliver SCHNEBERGER la bonne tenue de notre corps de pompiers est assurée.

Nos activités durant l'année

Nous avons participé au Haut Rhin propre



Le travail manuel de Pâques et sa vente



Carnaval des enfants



La Reine et le Roi du carnaval le resteront Jusqu'à l'année prochaine. Souhaitons une bonne année à leurs Majestés

Les grands Anniversaires



Mr REY Marcel 85 ans



Mr&Mme BOHRER Albert et Rose



Mme ALLEMANN Mathilde 90 ans



Mr KLEIN Armand 80 ans



Mme REY Jeanne 80 ans



Mme Anne ALLEMANN 80 ans

Les grands Anniversaires



Mme Anne SIMON 80 ans



Mme SUTTER Adèle 80 ans



Mme BROUILLARD Alice 85 ans



Mr Louis KRICK 90 ans

**L'anniversaire de Mr MUESPACH Marcel né le 22/12/1927
Sera dans le bulletin 2013**



SEANCE DU 03 FEVRIER 2012

QUESTIONS FINANCIERES

Rue du Rhin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de confier la maîtrise d'œuvre à SETUI pour les travaux de la rue du Rhin et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012
 - charge M. le Maire d'effectuer les demandes de subvention
- autorise M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage entre la mairie et le SIAEP, ainsi que toute autre pièce utile concernant ces travaux

Porte de la halle liberté

M. Poure précise qu'elle sera installée pour le 11 Février (avant les bals de carnaval).

Logement école

M. Poure informe l'assemblée que les travaux de rénovation du logement rue Breton au dessus de l'école sont en cours.

Eglise

M. Poure explique qu'un morceau de cornière de la toiture est tombé de l'église. Il faudra également en profiter pour changer le paratonnerre fourni par Sonorest.

Des devis ont été demandés concernant ces réparations : l'un auprès d'Acro cordes de Steinbach, l'autre auprès de MF Zinguerie Couverture de Willer sur Thur. A revoir...

Toit de la salle polyvalente : infiltrations

M. Poure explique que des infiltrations ont été constatées à la salle polyvalente. Un devis a donc été demandé afin d'avoir une idée approximative du coût des réparations. A voir si ces travaux doivent se faire cette année ou l'année prochaine...

Plusieurs remarques ont été soulevées, notamment quant au matériel qui devra être de bonne qualité. Le choix de l'entreprise est également déterminant...

M. le Maire propose d'en parler aux architectes de la supérette pour connaître leur avis par rapport à ce problème.

DIVERS

Maison de Santé

M. le Maire rappelle à l'assemblée la date limite du 05.02.2012 pour le retour du questionnaire distribué par la com com Porte du Sundgau concernant la future maison de santé.

M. le Maire annonce l'accord de soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé), à hauteur de 70% de subvention, sous réserve d'obtenir des promesses d'engagement de la part de deux médecins généralistes. Le lieu d'implantation n'est pas encore défini (soit Attenschwiller, soit Folgensbourg)

Haut-Rhin propre

L'opération Haut-Rhin propre se déroulera les vendredis 30, samedi 31 mars et dimanche 01^{er} avril 2012. Les élus décident de renouveler leur participation cette année.



SEANCE DU 16 MARS 2012 QUESTIONS FINANCIERES

Fixation des loyers des logements communaux

F3 Presbytère

M. le Maire explique que le logement F3 du Presbytère va être libéré d'ici fin mars.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir le loyer à 500€/ mois + 100€ de charges

Logement rue Breton

Suite aux travaux de rénovation, et après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le loyer à 500€/ mois + 70€ de charges.

Les locataires verseront une caution représentant 1 mois de loyer.

Le prix des loyers sera révisable annuellement, à l'échéance, selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Réparation Toiture Eglise

M. Poure rappelle qu'un morceau de cornière de la toiture de l'église est tombé. Le paratonnerre sera également remplacé par la même occasion.

Il présente deux devis :

- Acro Cordes pour un montant de 2 600 €HT

- MF Zinguerie pour un montant de 2 788,60 €HT qui procède avec une nacelle de 40m.

Les élus pensent donc que les travaux seront réalisés dans de meilleures conditions.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'attribuer les travaux de réparation à l'entreprise MF Zinguerie.

Toit de la salle polyvalente : infiltrations

Comme déjà évoqué lors de la dernière séance, M. Poure explique que des infiltrations ont été constatées à la salle polyvalente, problème classique des toits plats. Un devis a été demandé afin d'avoir une idée approximative du coût des réparations (pas encore reçu).

Comme convenu, M. Poure a également rencontré l'architecte de la supérette pour connaître son avis. D'après lui, il serait trop onéreux de refaire la toiture. De plus, il n'est pas certain que la structure actuelle supporte le poids d'un nouveau toit. Des études devraient être réalisées... Il serait donc plus judicieux de réparer la toiture plutôt que de la changer...

Point à revoir, suite à la réception du devis demandé...

AFUA RUE DU MOULIN – Principe d'aménagement des voies internes

M. Kunkler donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale constitutive de l'AFUA, qui a eu lieu le 1^{er} mars 2012.

Il rappelle que par délibération du 23/09/2011, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la création d'une Association Foncière Urbaine Autorisée (A.F.U.A) regroupant les propriétaires de terrains situés en zone NAa du POS d'Attenschwiller.

Après une enquête publique qui s'est déroulée du 03/01/2012 au 24/01/2012, et qui n'a fait objet d'aucune observation, le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse, par arrêté du 08/03/2012 a autorisé la constitution de l'AFUA « Rue du Moulin ».

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. Kunkler,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 23/09/2011 approuvant le principe de la création d'une AFUA regroupant les propriétaires des terrains

Vu l'arrêté du 08/03/2012 du Sous-préfet de l'Arrondissement de Mulhouse autorisant la constitution de l'AFUA Rue du Moulin, Vu l'avis formulé par la Commission Construction, A l'unanimité des voix,

Emet un avis favorable sur les principes d'aménagement des voies internes de l'AFUA « Rue du Moulin » tels qu'ils lui ont été présentés par M. Kunkler



ASSAINISSEMENT

Mise en conformité des bâtiments communaux au réseau d'assainissement

M. Roth énumère les locaux concernés : mairie, presbytère, église, Ecoles, Halle Liberté, caserne pompiers. Seuls les travaux d'assainissement de la maison communale, occupée par la com com ont été réalisés par les ouvriers communaux.

M. Roth a demandé deux devis :

LATSCHA pour un montant de 30 443 €HT

PROVALEST pour un montant de 12 800 €HT

L'écart est considérable entre les deux entreprises. M. Roth précise qu'il a rencontré chacun d'eux à deux reprises pour faire le point pour chaque site.

Mme Juret demande ce qu'il en est de la salle polyvalente. M. Roth explique que ce point est en attente pour l'instant. Ce raccordement doit encore être étudié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les travaux à l'entreprise PROVALEST pour un montant de 12 800 €HT.

COMPETENCE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE CCPS

Monsieur le Maire expose que l'intercommunalité travaille depuis quelques mois à la création d'une maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire intercommunal. Une étude de faisabilité est en cours et les professionnels de santé intéressés travaillent actuellement à la rédaction d'un projet de santé en vue de le présenter à l'Agence Régionale de santé pour la labellisation. La phase opérationnelle du projet ne pourra pas débuter sans que la Porte du Sundgau dispose de la compétence « Création, Entretien et Gestion d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire », il est donc nécessaire d'autoriser la modification des statuts de la Porte du Sundgau pour permettre la réalisation de ce projet par la CCPS.

Vu la délibération du conseil communautaire du 5 mars 2012

Vu l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2009 modifiant les statuts de la Porte du Sundgau

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la prise de compétence « Création, Entretien et gestion d'une Maison de santé Pluridisciplinaire » par la Communauté de Communes Porte du Sundgau

CHARGE Monsieur le Maire de réaliser toutes formalités utiles

DIVERS

Remerciements

De la part de la famille de Monsieur René KUNKLER, suite à son décès

SEANCE DU 13 AVRIL 2012

Approbation des Comptes Administratifs et de Gestion 2011

BUDGET COMMUNAL

Résultats de l'année 2011

Année 2011	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	529 726,10	814 337,82	284 611,72	
Investissement	195 309,66	119 438,84		75 870,82

Résultats de clôture 2011

	Résultat de Clôture année 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
Fonctionnement	754 446,84	284 611,72	986 804,23
Investissement	-52 254,33	-75 870,82	-128 125,15



L'excédent de la section Fonctionnement est affecté pour 128 125,15 € à la section d'investissement au compte 1068 (001)

Le solde d'un montant de 858 679,08 € est affecté au financement des charges de Fonctionnement en report à nouveau (002).

Monsieur le Maire quitte la salle et M. Kunkler Adrien, 1^{er} adjoint demande à l'Assemblée de se prononcer sur le compte administratif 2011 du budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2011 dressé par le Maire ainsi que le compte de gestion 2011, établi par le receveur principal.

SEANCE DU 11 MAI 2012

QUESTIONS FINANCIERES

DIVERS

Problème vitesse dans le village

M. le Maire donne lecture du courrier de la gendarmerie de Saint Louis qui souhaite obtenir les arrêtés municipaux prévoyant les limitations de vitesse à 20 km/h et 30km/h pour de réaliser des contrôles de vitesse avec un véhicule banalisé.

M. le Maire précise que la limitation est actuellement de 30 km/h près de l'école dans la rue Breton et de 20 km/h dans la rue de Gabarret. Ce sont les seuls endroits concernés dans la commune. M. Kunkler propose de questionner les habitants concernés.

Au final, les élus décident de remettre un panneau d'indication de vitesse limité à 30km/h dans la rue de Gabarret et de laisser le panneau limitation de vitesse à 30km dans la rue Breton. Il faut également penser à installer des panneaux de fin d'interdiction. Les arrêtés municipaux seront pris et transmis aux gendarmes.

Exercice pompiers

M. Cron informe l'assemblée de l'abattage de l'arbre près du cimetière prévu ce lundi 14 mai, dans le cadre d'un exercice pompier. Il est devenu dangereux car le tronc était attaqué par un champignon. Cet exercice permettra par la même occasion de s'entraîner à manipuler la tronçonneuse pour certains pompiers.

Eau

M. Kunkler donne des explications sur le prix de l'eau de la commune par rapport aux tarifs de Saint-Louis. L'achat brut du m³ est de 0,48 € et il est revendu 2,25 €. Ce gain d'argent permet de nombreuses réparations futures, notamment le remplacement des conduites d'eau lorsque des travaux sont effectués dans une rue. Des travaux intercommunaux très coûteux sont également prévus prochainement.

SEANCE DU 29 JUIN 2012

Approbation du Rapport annuel sur la gestion de l'eau

Un exemplaire du rapport annuel 2011 de la gestion de l'eau a été envoyé à chaque membre du conseil municipal par mail. Chacun a donc pu en prendre connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport annuel 2011 de la présidente du SIAEP concernant la gestion de l'eau.

QUESTIONS FINANCIERES

Aménagement de la place de la déchetterie derrière la salle polyvalente

Une consultation a été lancée pour l'aménagement de la place de la déchetterie, derrière la salle polyvalente.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise Fritz Golly pour l'aménagement de la place de la déchèterie derrière la salle polyvalente, pour un montant de 26 000 €HT, et autorise le Maire à signer le marché de travaux et tout document s'y rapportant

Subvention exceptionnelle des associations réunies

M. le Maire fait part de la demande des Associations réunies qui sollicite une subvention exceptionnelle dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de la fête des rues. Pour rappel et après recherche, l'association a été bénéficiaire d'une subvention de 1 500 € à l'occasion du 30^{ème} anniversaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, attribue une subvention exceptionnelle aux associations réunies, dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de la fête des rues, d'un montant de 2 000€

DIVERS

Départ directrice école maternelle

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Gachot, directrice de l'école maternelle qui fait part de sa mutation vers une école maternelle à Saint Louis. Elle remercie la commune pour ces 3 belles années passées dans notre commune.

SEANCE EXCEPTIONNELLE DU 25 JUILLET 2012

Attribution des marchés de travaux Aménagement Rue Michelet / Rue du Rhin

M. le Maire rappelle que la commune a lancé une consultation pour l'aménagement de la rue du Rhin et de la rue Michelet, sous la forme d'un marché à procédure adaptée.

A la date de remise des offres, le 27 juin 2012, quatre entreprises ont transmis une offre pour le lot n° 1 : Voirie – Assainissement – Eau potable et six entreprises pour le lot n° 2 : Réseaux Secs.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie en mairie jeudi 28 juin 2012 à 19h00 en mairie, puis une deuxième fois le jeudi 12 juillet 2012 à 17h30, en présence de M. Coladant, du bureau d'étude SETUI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, et suite à l'avis de la commission d'ouverture des plis,

Attribue les marchés de travaux relatifs à l'aménagement de la rue Michelet et la rue du Rhin,

pour le lot n°1 à FRITZ GOLLY pour un montant de 319 945,75 €HT

pour le lot n°2 à SOBECA pour un montant de 31 446 €HT

Décide que la tranche conditionnelle pour la rue du Rhin n'est pas affermée

Autorise M. le Maire à signer les marchés de travaux et tout document s'y rapportant.

SEANCE DU 31 AOÛT 2012

Transports scolaires

M. le Maire donne lecture du courrier reçu en mairie ce jour de la part du Conseil Général :

« Le CG a décidé, entre autres mesures, de limiter son intervention à hauteur de 65 % au lieu de 100%, du coût de l'aller-retour de midi organisé par les Communes. Cette nouvelle disposition prendra effet à compter de la rentrée scolaire 2012.

Conscient des difficultés engendrées par cette nouvelle mesure, la participation départementale globale se maintient néanmoins à 82,5 % du financement du service assuré dans le cadre des RPI ».

Réfection toiture salle polyvalente

M. Poure explique que la réparation de la toiture de la salle polyvalente devient très urgente. De nombreuses infiltrations ont été constatées ces derniers temps suite aux orages. Ces travaux étant normalement prévus l'année prochaine, il se demande s'il ne faudrait pas séparer les travaux en deux parties.



Il avait déjà contacté plusieurs entreprises, mais une seule avait envoyé un devis pour l'instant. Une nouvelle consultation d'entreprises a été réalisée cette semaine, avec la date limite de réponse au 19.09.2012. Il serait bon que les travaux se fassent avant l'hiver.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, au vu de l'urgence, de réaliser les travaux le plus vite possible. Il permet à M. le Maire de confier les travaux à l'entreprise la mieux distante, après avoir étudié les différentes offres de prix, et autorise M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DIVERS

Déchets verts

M. le Maire présente le tonnage de déchets verts par commune. Pour l'année 2011, Attenschwiller laisse apparaître un tonnage de 390,06. Beaucoup de personnes extérieures à la commune viennent déposer leurs déchets du fait que le portail reste ouvert.

Plusieurs propositions sont évoquées afin de limiter l'accès aux extérieurs :

ouverture le mercredi et le samedi, et chercher les clés en mairie le reste de la semaine
laisser faire des clés codées et numérotées (très chères à l'achat)

Il faut d'abord prévenir la population. Aussi, les élus décident de prévoir une affiche sur le site. Au vu des problèmes rencontrés, les changements auront lieu à partir du 01/01/2013. Il faudra également le préciser dans le bulletin communal.

Ce point est à rediscuter.

SEANCE DU 23 OCTOBRE 2012

2.5 Emprunts

Afin de financer les divers travaux actuellement en cours, notamment l'aménagement de la rue Michelet et la rue du Rhin (et en attendant que les subventions qui restent encore à percevoir au niveau de l'assainissement soient versées), M. le Maire propose de recourir à un emprunt d'un montant de 350 000 €

Une consultation de différentes banques a été effectuée auprès de : Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Banque Populaire. Cette dernière n'a pas souhaité répondre.

3.3. Emprunt

Afin de financer les travaux de la supérette en cours, M. le Maire propose de recourir à un emprunt d'un montant de 170 000 € comme prévu dans le plan de financement, et en attendant que les subventions soient versées. Il précise que le montant du loyer remboursera les échéances de l'emprunt, ce qui sera une opération zéro pour la commune.

Une consultation de différentes banques a été effectuée auprès de : Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Banque Populaire. Cette dernière n'a pas souhaité répondre.

Banques	Montant	Taux
Caisse d'épargne	170 000	4,56 %
Crédit Agricole	170 000	4,86 %
Crédit Mutuel	170 000	4,95 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de contracter un prêt de 170 000 € au taux fixe de 4,56 %, avec amortissement constant, pour une durée de 20 ans auprès de la Caisse d'Épargne.
- d'autoriser M. le Maire à signer les documents

Einsiedeln

L'imposant couvent baroque du 18e siècle est le cœur d'Einsiedeln et attire d'innombrables pèlerins. Le couvent bénédictin a une histoire remontant à plus d'un millier d'années. Ce site avec sa « Vierge Noire » est depuis le Moyen-âge l'un des lieux de pèlerinage les plus importants d'Europe. Le chemin de St Jacques passe également par la région d'Einsiedeln. Les nombreuses auberges réservées autrefois aux seuls pèlerins sont aujourd'hui devenues des hôtels ouverts aux vacanciers et aux pèlerins.



Nous rejoignons Lucerne en bateau



Une belle journée où le froid n'a pas entamé la bonne humeur.
En souhaitant nous retrouver pour la prochaine excursion, passez une bonne année.



Urbanisme



CU

SUTTER-HERR Anne-Marie	informationnel	Section 4 parcelle 272
SUTTER David	maison individuelle	section 12 parcelles 7, 8 11, 12, 13, 14 , 17 et 18
Commune	Opérationnel	section12 parcelle 381/382
SCP Tresch	Terrain rue Charles de Gaulle	section 5 parcelle 287/121
Ballinger Fernand	Construction d'une maison après déplacement d'un garage	section 4 parcelle 225

Déclarations préalables

BAUMANN Frédéric	pergola	29 rue de Hésingue
VALENDOFF	extension de la maison	2A rue de Paris
RICHON Jean-Louis	construction d'un garage	17 rue de Herré
Robert JACQUEREZ	Construction abri de jardin	12a rue Breton
BARTHELEMY Fabien	Construction d'un garage	3 rue Melrose
BOEGLIN François	ouverture pour prise d'air	2 rue de Folgensbourg
SCHNEBERGER Olivier:	mur pour clôture	7 rue Melrose
ALLEMANN Bertrand:	Reconstruction du garage	11 rue du Rhin
DURKIN Sean	Agrandis/ surface vitrée	25 rue Michelet
THOMMEN Dominique	Abri de jardin + pose d'une clôture	12B rue Breton
FELDBAUER Mathieu	Pose d'une clôture	11 rue du Moulin
GAUTRAIS Christian	Mise en place d'un auvent	39A rue Charles de Gaulle
BAUMANN Roland	Abri à bois	3 rue des Pierres
GRUNENWALD Marc	Couverture du balcon	18 rue Charles de Gaulle
Commune	Pose d'un velux	appartement école
BARTHELEMY Fabien	Garage (refusé) a déposé un 2° dossier	3 rue Melrose
DURKIN Sean	Mise en place d'un velux	25 rue Michelet
STROBEL Évelyne	Mise en place d'un velux	5 rue du Willer

:

Urbanisme



Déclarations préalables

REY Hubert	canaliser le fossé rue des prés	
JEHLY Frédéric	panneaux photovoltaïques	14 rue de Paris
JUD Jean-Luc	rehausse d'un mur mitoyen	33 rue de Paris

Permis de construire

PETER Sébastien	transformation de la grange en garage	12 rue Charles de Gaulle
WEHNER Anke et Bernd	maison individuelle	rue Michelet
STARCK Claude	maison individuelle	rue des Prés
SCCV Clos Melrose	Suppression de 2 bâtiments sur 3 et réduction de l'assiette foncière	lotissement Melrose
M&Mme JACQUE-REZ	construction d'une piscine	12 rue Breton
SCCV Melrose 2	PC modificatif accordé à la pour augmentation de l'assiette	lotissement Melrose
Mme JUD Séverine	construction d'un bureau accolé à la maison	Rue de Paris
BAUMANN Jean-Pierre	Véranda aluminium	41 rue Wilson
PETER Madeleine	Abri en bois	Rue de Folgensbourg
COMMUNE	Permis accordé pour la construction d'un commerce de proximité	ZAC
SCHWOB Cédric	Abri à bois	18 rue de Hésingue
ZAPPELINI Sylvain	PC piscine accordé	Rue Charles de Gaulle

Les Mariages



**Jeannine REY et David
DAILLY**
07/09/2012

**Yannick KLEIN
Et Séverine STARCK**
07/07/2012

**ROTH Karen et FRISCH
Benoît**
25/08/2012

**Gilles ROBE
Et Virginie WEIDER**
30/06/2012

**Patrick SIMON
Et Sabine BUBENDORF**
28/07/2012

**BRUNISHOLZ Jonathan
Et BURGET Aurélie**
14 /04/ 2012

Les naissances



DUBS Elona Denise Solange née 13 Octobre de DUBS Gilles et DEVAUX Gaëlle
OERTHER Kiara Cynthia Catherine née le 9 Mai 2012 de OERTHER Mayke et JORDAN Emilie

SCHWOB Aaron, Joseph né le 22 août 2012 de Roman Walter SCHWOB et Cindy FILOCCHI

FELDBAUER Adam né le 29 Avril 2012 de FELDBAUER Mathieu et DIETSCHY Angélique

Jules PODGORA SCHNEIDER : né le 12 février 2012 de Hamet Jean-Luc PODGORA et Alexandra Anne Schneider

Kenzo HURTH: né le 8 février 2012 de Dominique Olivier HURTH et de Hiroko IWASAKI

Eloïse DOERENBECHER: née le 8 février 2012 de Aubin DOERENBECHER et de Laurence ACKER

Mathis Yanis SCHMITT: né le 7 février 2012 de Chritian SCHMITT et Christelle OCHSENBEIN

JEHLY Clément: né le 31/01/2012 De JEHLY Frédéric et de KUENTZ Myriam

KLEIN Miya-Buu-Minh-Léonie: née le 24/01/2012 De KLEIN Philippe et de PHAM Buu Trinh

Les Décès

Sincères condoléances aux
familles



REY Marcel 05/01/2012

KUNKLER René le 23/01/2012

MUNCH Julie marie épouse **LUDWIG** 07/07/2012

SIMON Albert 26/07/2012

STARCK Etienne 06/11/2012

Les Anniversaires 2013

Les couples fêtant un anniversaire de mariage exceptionnel non inscrits dans les registres de la commune doivent se signaler s'ils souhaitent être mentionnés dans le bulletin et le site. Il en est de même pour tout événement dont la mairie n'aurait pas officiellement connaissance.



80 ANS

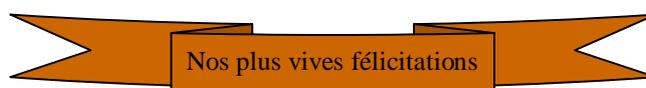
Nom patronymique	Nom marital	Né (e) le
Mme ALLEMANN Anne Marie	DESSERICH	10/08/1933
M. ALLEMANN Lucien		12/05/1933
M. OCHSENBEIN Robert		27/04/1933
M. WIEDERKEHR Emile		10/02/1933
Mme HENRY Jeanne	ENDERLIN	20/01/1933

85 ANS

Mme SUTTER Mathilde	IFRID	12/11/1928
Mme STARCK Alice	MUESPACH	27/07/1928
Mme WIEDERKEHR Marie	LOUDOT	07/04/1928
M. SIMON Marcel		20/02/1928

90 ANS

Mme FUCHS Irène	HAUGER	21/02/1923
-----------------	--------	------------



Village fleuri

Maisons à possibilités limitées

PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE
1er	René SCHNEIDER	17	18	18	18	71
1er	Charles BONNOT 4, rue de Paris	18	18	17	17	70
2ème	Restaurant La Couronne 13, rue Wilson	18	17	15	17	67
2ème	Colette STARCK 23, rue Wilson	16	18	16	16	66
2ème	Rémy ALLEMANN 17, rue Charles de Gaulle	16	17	16	17	66
3ème	Edouard BAUMANN 5, rue Breton	16	15	16	16	63
3ème	Jean-Pierre RIEKER 11, rue Michelet	16	16	15	16	63
3ème	Pierre HAMMEL 25, rue Wilson	15	17	14	16	62
3ème	Charlotte HARTMANN 25, rue Charles de Gaulle	16	15	14	16	61
3ème	Etienne STARCK Rue des Prés	16	15	15	15	61
3ème	Fernand WANNER 16, rue Breton	16	14	15	15	60
3ème	DORENBACHER 5B rue de Herré	16	15	14	15	60

Maisons à colombages

PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE
1er	Marcel SIMON 14, rue Wilson	19	20	20	19	78
2ème	Franz COMI 43, rue Wilson	18	17	19	18	72
2ème	Roland BAUMANN 3, rue des Pierres	18	18	17	18	71
3ème	Hélène GROELLY 21, rue de Hésingue	18	16	18	17	69
3ème	Laurent STARCK 3, rue du 20 novembre 1944	17	17	17	18	69
3ème	Christian STARCK 1, rue des Pierres	17	17	17	17	68
	Annie ALLEMANN 2, rue Charles de Gaulle	14	15	13	16	58
	Erwin ALLEMANN 10, rue du Rhin	14	15	14	14	57
	Yannik KLEIN rue du Générale de Gaulle	12	11	12	11	46

Village fleuri

Maisons avec jardin

PRIX	NOM - ADRESSE	JURY 1	JURY 2	JURY 3	JURY 4	NOTE
1er	Lina TROENDLE 11, rue de Paris	19	19	19	19	76
2ème	Dominique BAUMANN 48, rue de Hésingue	18	18	18	18	72
2ème	Claude HATSTATT 23, rue de Hésingue	18	17	18	17	70
3ème	Christian WEIDER rue de Hésingue	18	16	17	17	68
3ème	Robert OCHSENBEIN rue de Hésingue	18	17	16	17	68
3ème	Christian WEIDER 22, rue de Hésingue	18	16	17	17	68
3ème	Adolphe RITTER 31, rue Breton	16	17	17	17	67
3ème	Fernand BALLINGER 26, rue Breton	16	17	16	17	66
3ème	Gérard ALLEMANN 6, rue du Moulin	17	15	16	17	65
3ème	Fernande STARCK 27, rue Wilson	17	17	16	15	65
3ème	Marcel STARCK 36, rue Charles de Gaulle	16	16	16	16	64
3ème	Leonard ORTNER 24, rue des Prés	16	16	16	16	64
3ème	ERBLANG Rue de Paris	17	17	15	15	64
3ème	Werner BAUMANN 25, rue de Hésingue	16	17	15	15	63
3ème	André METZ 5, rue des Merles	16	16	15	15	62
3ème	Mathilde MEYER 37, rue de Hésingue	15	16	15	15	61
3ème	Raymond STARCK 36, rue de Hésingue	16	15	15	15	61
3ème	HAEFFLINGER 25 rue Breton	14	16	16	15	61
3ème	Marcel HEYER 60, rue Wilson	15	16	15	15	61
3ème	Armand KLEIN 9, rue de Folgensbourg	15	15	15	15	60
3ème	Hubert BAUMANN 37, rue de Paris	15	15	15	15	60

La totalité des résultats est sur le site communal

Suite à des rumeurs et à la demande des personnes concernées, nous publions le récépissé
fourni par l'association Marie PIRE.
Confirmant le dépôt des sommes collectées pour elle.



Mme STOCKER Mireille
«Les Quatre Mousquetaires »
51, rue Wilson
68 220 ATTENSCHWILLER

Altkirch, le 04 Octobre 2012

Madame.

Suite à votre entretien téléphonique avec notre comptable, nous vous faisons parvenir cette lettre de remerciement concernant les dons que vous avez effectués au titre « des quatre mousquetaires » et en faveur de la M.A.S Edith DORNER de RIESPACH. Nous avons bien reçu vos dons :

- au titre de l'année 2009 d'un montant de 2 310€
- au titre de l'année 2010 d'un montant de 3 030 €

Cette somme sera donc mise à disposition de la M.A.S « Edith DORNER » de RIESPACH. et plus particulièrement, pour l'acquisition d'équipement nécessaire à la maison.

En réitérant nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Directeur Général de l'Association

Pierrick BUCHON

Association Marie PIRE

Domicile Bancaire : Association Marie PIRE
Eglise d'Espégné Altkirch
IF 1670500017/0877076737056



Association Marie PIRE
Association à but non lucratif
Quartier Penseur - Bâtiment 15
68 220 ALTKIRCH CEDEX
Tel : 03 83 40 17 44
Fax : 03 83 08 04 47

Déchets verts:

Face à toutes les infractions relevées sur le site des déchets verts, il nous faut trouver une solution aux dépôts sauvages qui sont régulièrement faits.

Les portes restent ouvertes, ce qui entraîne un afflux de personnes étrangères n'ayant pas le droit de mettre des déchets sur le site.

La mairie cherche une solution permettant un accès aux habitants de la commune, sans mettre trop de contraintes. La solution des clés bien que contraignante, est la seule qui empêche les dépôts étrangers. Il est dommage d'arriver à cette solution qui nous le savons n'est pas la plus facile.

A partir du **1 janvier 2013** les portes seront fermées du lundi au vendredi. Il faudra dans ces jours, chercher la clé en mairie comme nous le faisons auparavant.

Le samedi les portes seront ouvertes sans clé.

Le tonnage de déchets non communal, devient trop important pour ne pas réagir.

Le conseil.